

Chapitre 3 CONNAISSANCE, RECHERCHE-INNOVATION ET ÉDUCATION-FORMATION	Fiche n° 3-7	Animateur groupe : Mme Claire GOLLETY M. Youssouf DAHALANI Mme Pascale Chabanet
	Attractivité des métiers maritimes BASSIN	Référent fiche : M. Eric BELLAIS M. Raphaël SERRIER

Lien avec d'autres fiches/chapitres :

- 3-4 Formation aux métiers de la mer
- 4-1 Pêche professionnelle
- 4-2 Aquaculture et biotechnologies marines
- 4-14 Plaisance et loisirs nautiques et subaquatiques

1. Introduction : description générale/contexte local

1.1. Mayotte

La situation géographique de Mayotte, (île au cœur du canal du Mozambique à deux jours de mer de cinq pays) son lagon fermé de plus de 1 100 km² et sa ZEE de 68 000 km² renfermant une des plus hautes biodiversités de la zone indopacifique, ainsi que son statut de région ultrapériphérique de l'UE offrent autant de perspectives à ce territoire pour le développement d'un véritable pôle maritime d'excellence, d'autant que toute coopération régionale entre des pays insulaires et/ou côtiers ne peut se développer sans l'essor de lignes commerciales maritimes.

Pour autant l'économie maritime de l'île se caractérise¹ comme suit :

Ac sign
Transport maritime de marchandises
Activités portuaires
Pêche
Transport maritime de passagers
· ..

1.2. La Réunion

Île de 2 512 km² au sud-ouest de l'océan Indien, comptant plus de 200 km de côtes ouvertes sur une zone économique exclusive de 315 000 km² et abritant une réserve nationale marine de 3 500 hectares La Réunion présente un fort potentiel de développement des activités maritimes.

¹ Source : Rapport IEDOM 2017 ; LE CMUB est invité à valider ces données notamment : travaux sous marins en lieu et place de travaux sous- marins ; banque et assurances représentent un potentiel à concrétiser en ciblant les activités maritimes ; la formation maritime représente une activité significative pour Mayotte et non une activité en développement.

Toutefois, la quasi-absence de plateau sous-marin et les risques liés à la pratique de l'océan ont longtemps détournés les réunionnais des activités maritimes.

	Activité significative	Activité à développer	Potentiel à évaluer
Transport maritime de marchandises	X		
Transport maritime de passagers		X	
Activités portuaires	X		
Activités touristiques		X	
Activités récréatives		X	
Banque, assurance	X		
Défense et action de l'Etat en mer	X		
Formation		X	
Construction et réparation navale		X	
Pêche		X	
Aquaculture			X
Recherche et développement		X	
Energie maritimes renouvelables		X	
Câbles sous-marins			X
Biotechnologies bleues		X	
Exploration minière fonds marins			X
Parapétrolier offshore			X

Tableau 1 : source : ledom - Note expresse - N° 467 - Septembre 2017

2. Etat des lieux/problématiques...

2.1. Mayotte

Le manque d'attractivité pour les métiers de la mer peut globalement s'expliquer par :

- une culture davantage tournée vers la culture de la terre ;
- la rareté des activités axées sur la mer proposées à la jeunesse ;
- un faible niveau de sensibilisation de l'environnement marin notamment en milieu scolaire ;
- un manque de valorisation des métiers de la mer

Les filières maritimes mahoraises n'offrent pas l'image nécessaire pour attirer de nouveaux acteurs, à l'exception du STM (Service des transports maritimes) qui reste prisé par les nouveaux marins.

Quant aux filières de la pêche et de l'aquaculture, malgré la demande locale en produits de la mer, ces secteurs restent peu développés. La pêche professionnelle en particulier peine à se moderniser ainsi prendre pleinement la place qui lui revient et les infrastructures dédiées sont encore aujourd'hui inexistantes. Il en résulte une profession peu attractive pour la jeunesse mahoraise. Plusieurs raisons à cela (pour les détails cf fiche 4-1) :

- outils de production inadaptés
- faiblesse d'organisation de la profession
- manque d'infrastructures à terre
- pénibilité du métier de la pêche et salaires peu attractifs ;
- l'image actuelle dominante des barques avec des conditions de travail « particulières » rebute les jeunes mahorais à entrer dans la profession ;
- mise en sommeil de l'aquaculture ;

En revanche les métiers de loisir semblent connaître une attractivité croissante profitant de l'augmentation du niveau de vie de la population, facilitant l'accès aux équipements notamment pour ce qui est des embarcations de plaisance. La qualité des fonds du lagon, sa biodiversité et la sécurité face à la houle océanique sont également des atouts pour le développement de ces métiers.

La plongée sous-marine reste l'activité la plus représentée. D'autres activités comme le kite-surf, Stand-Up Paddle restent encore peu connues du grand public. L'insuffisance des structures d'enseignement disposant de personnel qualifié en est probablement l'une des raisons.

Les activités liées à la plaisance professionnelle connaissent un essor permanent (arrivée de nouveaux navires de promenades et de voiliers) et offrent des possibilités d'emploi.

La plaisance non professionnelle est actuellement très présente (plus de mille bateaux inscrits à Mayotte) - cette filière demande le développement d'infrastructures portuaires sécurisées et de moyens de réparation navale.

2.2. La Réunion

On dénombre plus de 200 métiers maritimes répartis en une vingtaine de familles professionnelles. L'ensemble de ces métiers n'est pas représenté à La Réunion et leur attractivité varie en fonction de plusieurs facteurs (niveau de diplôme, pénibilité, conditions de travail spécifiques, ...).

Plusieurs facteurs limitent encore l'attractivité des métiers maritimes :

- Une culture davantage tournée vers la terre
- La méconnaissance et le manque de valorisation des métiers de la mer
- La pénibilité de certains métiers
- Des conditions d'emploi peu attractives dans certains métiers
- La mise en sommeil de l'aquaculture
- L'absence de développement concret des EMR
- La faible superficie du lagon
- Une cote peu propice (falaise)
- Les risques liés à la pratique de la mer et plus particulièrement pour les activités nautique et sub-aquatique (puissance de la houle océanique, crise requin, ...)

A l'inverse d'autres facteurs favorisent l'attractivité des métiers maritimes :

- L'intérêt pour les métiers maritimes (succès de la journée de la mer)
- L'activité portuaire en développement
- L'activité de réparation naval en développement
- L'attractivité des métiers liés à la recherche (Master écologie marine, IRD, Ifremer)
- La construction de la Nouvelle Route Littorale
- La présence des FASZOI (3^{ème} port maritime militaire français)
- La présence d'une réserve nationale marine
- La présence d'une partie de l'administration des TAAF
- La bonne sensibilisation à l'environnement marin des enfants et du grand public (actions dans les écoles, Kélonia, Association Globice, ...)

Globalement, La Réunion présente un bon potentiel au développement des activités maritimes qui offrira des possibilités d'emploi. Il est donc important d'encourager et de valoriser les métiers maritimes notamment auprès de la jeunesse.

3. Enjeux et objectifs

3.1. Mayotte

Enjeu majeur : développement et valorisation des activités nautiques et des métiers de la mer

Le développement reste soumis à la présence d'investisseurs ainsi qu'à l'acquisition des compétences, deux facteurs structurels encore trop insuffisants pour espérer une orientation positive de développement du secteur. Ces deux domaines doivent s'inscrire dans une politique institutionnelle offrant une perspective de développement aux investisseurs sur le moyen ou long terme. Ainsi, renforcer l'attractivité de l'île sur les filières maritimes à développer pour lesquelles seront mis en place des cursus de formations des métiers de la mer et plus généralement sur l'image de l'île « un lagon européen au coeur du canal du Mozambique » paraît être des conditions nécessaires afin d'espérer un décollage.

La formation liée aux métiers de la mer, intrinsèquement liée à la professionnalisation du secteur,

pourrait ainsi renforcer son attractivité et générer de la main d'œuvre qualifiée.

De cette première étape, devrait émerger de nouveaux secteurs tels que la construction et/ou la réparation navale, inexistant actuellement.

Objectifs pour le développement Pêche :

- Accompagner l'installation des jeunes pêcheurs ;
- Renouveler et moderniser la flotte de pêche
- Permettre aux opérateurs de cette filière d'atteindre le niveau de rentabilité économique et d'accroître le niveau d'emplois tout en s'assurant une garantie d'écoulement et des prix de leurs productions débarquées.
- Accompagner les acteurs de la filière

Objectifs pour le développement de l'aquaculture :

- Accompagner les professionnels dans la relance de la filière.
- Soutenir les structures professionnelles aquacoles œuvrant au développement de la filière
- Faciliter les investissements de production en aquaculture.
- Faciliter l'écoulement de la production localement pour les petites entreprises (<100T/an) ou hors territoire pour les grosses entreprises, via des aides à l'export.
- Faciliter l'atteinte de la rentabilité économique des exploitations pour stimuler l'embauche.
- Faciliter la diversification des productions

Mesures transversales :

- Construire des ports de pêche des sites de débarquement et abris.
- Accompagner les groupements des professionnels à acquérir le matériel nécessaire à la collecte de la production en vue d'approvisionner les unités de transformation ou les points de vente agréés sur toute l'île.
- Développer des mesures de commercialisation et de promotion de la qualité et de la traçabilité des produits.
- Mettre en place des solutions pour atténuer l'impact lié aux difficultés des porteurs de projets à mobiliser l'autofinancement nécessaire aux la mise en œuvre des projets pêche/aquaculture.
- Former les armateurs de pêche et les chefs d'entreprise aquacole à la gestion d'un armement maritime

Objectifs pour le développement de la plaisance

- Mettre en place un environnement favorisant :
 - la réalisation de ports de plaisance et de marinas :
 - l'arrivée d'armateurs plaisance :
 - une offre touristique maritime régionale
- Développer un chantier naval de réparation aux normes écologiques

Objectif pour le développement des activités nautiques & métiers jeunesse et sports :

- Initier les scolaires à l'environnement marin (natation, découverte faune et flore).
- Inclure dans les programmes scolaires les connaissances sur la multiplicité des fonctions de la mer.
- Promouvoir des animations par les structures communales
- Embaucher des moniteurs diplômés pour accompagner les services communaux notamment pendant les vacances.
- Créer les conditions nécessaires, notamment à travers des aménagements appropriés pour développer les activités nautiques sur la bande littorale.
- Développer des formations permettant l'accès aux métiers jeunesse et sport

3.2. La Réunion

L'éducation « à la mer » est fondamentale en vue d'ouvrir la société vers une mer souvent mé- ou mal connue, afin d'en découvrir toutes les potentialités et susciter des vocations. L'enjeu principal est de sensibiliser les réunionnais et de valoriser les métiers de la mer afin d'anticiper et d'accompagner le développement des activités maritimes génératrices d'emplois.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à renforcer l'attractivité des métiers maritimes :

- Renforcer la sensibilisation des scolaires et du grand public aux activités maritimes (forums des métiers de la mer, journées portes ouvertes, animations, projets éducatifs ...) et développer des interventions pédagogiques structurées et diversifiées
- Encourager l'adaptation régionale des programmes éducatifs sur l'aspect maritime local.
- Développer la formation liée aux métiers de la mer contribuera fortement à renforcer leur attractivité.
- Globalement, appuyer toutes les mesures favorisant la création d'activités liés à l'économie de la mer (soutien à l'installation des jeunes pêcheurs, sécurisation des investissements dans les EMR, ...)
- Développer des campagnes de communication sur les activités maritimes et notamment sur les métiers présentant des difficultés à recruter ou en tension
- Travailler à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi dans certains secteurs de l'économie de la mer
- Accompagner les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences par sous-secteurs (pêche, activités portuaires, ...) et encourager le dialogue social

4. Bibliographie